



**République du Sénégal**

Un Peuple – Un But – Une Foi

**Ministère des Infrastructures,  
des Transports terrestres et  
du Désenclavement**

**Ministère de l'Environnement,  
du Développement durable et  
de la Transition écologique**

## **Déclaration de Dakar**

### **Semaine de la Mobilité durable et du Climat**



Dakar, le 06 octobre 2022

Placé sous le Haut Patronage du **Président de la République du Sénégal, M. Macky SALL**, la Semaine de la Mobilité durable et du Climat qui s'achève, coorganisée par le **CETUD**, l'Association **CODATU** et l'association **Climate Chance**, avec le soutien de partenaires institutionnels, techniques et financiers, aura été marquée par le nombre et la qualité des participants rassemblés à Dakar.

L'ouverture de la conférence par le **Premier Ministre du Sénégal, M. Amadou BA**, accompagné par cinq (5) ministres, démontre l'importance que le Gouvernement du Sénégal accorde à cet événement.

Cette conférence internationale sur la mobilité durable et le climat aura été un très grand succès. En effet, elle a réuni près de **1000 participants, venant de plus de 50 pays**. Les résultats des travaux sont résumés dans la présente déclaration.

### **Les Participants,**

- Considérant que la croissance démographique et l'urbanisation rapide de notre continent imposent une pression constante à nos villes et à leurs systèmes de transport ;
- Considérant la menace chaque jour plus pressante du dérèglement climatique et la tenue imminente de la 27<sup>ème</sup> COP dans le continent africain ;
- Considérant que le secteur de la mobilité urbaine est particulièrement exposé à ce double défi ;
- Considérant les opportunités d'intervention offertes par la prise en compte des nouvelles habitudes de mobilité et les évolutions technologiques y associées ;

**Adoptent les résolutions ci-après**, tirées des échanges de haut niveau et des sessions techniques qui se sont tenus cette semaine :

**R1.** la promotion de l'émergence d'un cadre institutionnel et réglementaire adapté pour la mobilité durable, soutenu par une vision stratégique claire, et définissant les mandats et obligations des acteurs publics responsables de la gouvernance du secteur ;

**R2.** l'articulation intelligente de la planification de la mobilité et de celle du développement urbain afin de favoriser des formes urbaines propices au bon fonctionnement de services de transport collectif ;

**R3.** l'option systématique d'une approche multimodale de la mobilité urbaine, valorisant la complémentarité et les atouts respectifs des différents modes de transport ;

**R4.** le développement des modes de transport capacitaires sur les axes structurants de nos réseaux pour maximiser l'efficacité opérationnelle, économique, et écologique des services de transport ;

**R5.** la promotion des modes de transport collectif et des modes actifs (marche à pieds et vélo), en offrant notamment à leurs usagers des infrastructures adaptées ;

**R6.** la reconnaissance de la place de l'offre de transport dite « artisanale » dans la satisfaction de la demande ainsi que le soutien à la professionnalisation des acteurs et la modernisation de leur activité ;

**R7.** l'engagement pour l'agenda de la décarbonisation du secteur des transports à travers l'adoption de sources d'énergie propres, dans une logique de transition énergétique ;

**R8.** la modernisation du parc de véhicules, en favorisant l'émergence d'un écosystème africain autour des technologies propres ;

**R9.** le positionnement de la sécurité routière au cœur des politiques de transports pour la protection des personnes dans l'usage de la route et des services de transports ;

**R10.** l'adoption des technologies numériques pour optimiser la planification, la régulation et l'exploitation des services de transport ;

**R11.** la mise en place d'un cadre innovant pour la mobilisation de ressources pérennes et prévisibles affectées au secteur de la mobilité urbaine; et

**R12.** le renforcement des capacités techniques, organisationnelles, et professionnelles des acteurs publics et privés du secteur.

**Les participants sollicitent le Gouvernement de la République du Sénégal pour le portage de ces résolutions**, dans la perspective de la COP 27 qui se tiendra au mois de novembre en Egypte.

**Ils comptent sur le soutien du Gouvernement du Sénégal**, pour inviter :

1. les Etats africains à renforcer la gouvernance de la mobilité à travers la création d'autorités de mobilité dans les villes et agglomérations africaines ;
2. la communauté des bailleurs de fonds à poursuivre et à intensifier son soutien financier et technique à la mobilité durable et à la transition énergétique ;
3. les partenaires institutionnels, académiques, et la société civile à s'engager aux côtés des Etats et des villes d'Afrique à travers un appui scientifique et technique ;
4. les Etats et les villes du continent africain à renforcer leur coopération pour mutualiser leurs ressources et partager leurs savoirs ;
5. les partenaires du secteur privé à concevoir et mettre en œuvre des solutions innovantes adaptées aux défis émergents.

**Fait à Dakar, le 06 octobre 2022**